



NOTES ET DOCUMENTS 74

## Francisation des entreprises (1970-1989)

---

### FRANCISATION DES ENTREPRISES

(1970-1989)

Analyse de l'activité terminologique québécoise

Marie-Éva de VILLERS

Étude réalisée pour le  
Conseil de la langue française

---

Cet ouvrage a été publié  
par le service des communications  
du Conseil de la langue française.

@1990 Éditeur officiel du Québec

Tous droits de traduction et d'adaptation,  
en totalité ou en partie, réservés pour tous  
les pays. Toute reproduction pour fins  
commerciales, par procédé mécanique ou  
électronique, y compris la microreproduction,  
est interdite sans l'autorisation écrite  
de l'Éditeur officiel du Québec.

Dépôt légal — 2<sup>e</sup> trimestre 1990  
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-20812-9

---

## Remerciements

Nous tenons à exprimer notre gratitude à Mme Liliane Michaud qui a constitué la banque de données bibliographiques pour *Francisation des entreprises (1970-1989)*.

Nous remercions Mme Chantale Robinson, responsable de la bibliothèque de l'Office de la langue française de Montréal, pour sa précieuse collaboration.

Nos remerciements vont également à tous les spécialistes et gestionnaires de la francisation des entreprises qui ont participé à cette analyse de l'activité terminologique québécoise.

---

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Structure des recherches terminologiques

Entretiens avec des spécialistes et des gestionnaires de la francisation des entreprises

Synthèse bibliographique et détermination des besoins terminologiques

La terminologie de l'aéronautique

La terminologie de l'alimentation

La terminologie des assurances

La terminologie bancaire

La terminologie du bâtiment

La terminologie des communications

La terminologie du droit

La terminologie de l'édition

La terminologie de l'électricité

La terminologie de l'environnement

La terminologie de la fabrication industrielle, du génie mécanique et du génie minier

La terminologie de la gestion et de la comptabilité

La terminologie de l'industrie pharmaceutique

La terminologie de l'informatique, de la robotique, de la télématique : de la bureautique et de l'électronique

La terminologie du textile et du vêtement

La terminologie du transport

Bilan de l'activité terminologique québécoise (1970-1989)

Conclusion

Annexe

Études portant sur l'évaluation des besoins linguistiques des Québécois

## Introduction

---

Après 20 ans d'une intense activité terminologique, il est intéressant de faire le point, de définir les besoins terminologiques qui ont été comblés et surtout de déterminer les principaux domaines lacunaires, l'objectif visé étant de mettre à la disposition des entreprises l'ensemble des termes nécessaires à la francisation de leurs activités.

### **Ce qui a été fait : les besoins comblés**

Pour définir les besoins satisfaits, nous avons d'abord examiné les diverses publications terminologiques qui sont à la disposition des entreprises. La bibliographie sélective répertorie les travaux terminologiques ayant pour objectif la francisation des entreprises du Québec. *Grosso modo*, les publications recensées ont été élaborées entre 1970 et 1989, principalement au Québec par l'Office de la langue française et par les services linguistiques des grandes entreprises.

Ont été incluses dans la bibliographie les publications du Secrétariat d'État lorsque les terminologies traitées intéressent des entreprises situées au Québec, même si leur secteur d'activité est de compétence fédérale. Par contre, les publications européennes n'ont pas été intégrées à la bibliographie. Notre examen s'est limité aux recherches terminologiques conduites pour répondre aux besoins spécifiques des travailleurs québécois.

Cette bibliographie comprend plus de 700 titres qui ont fait l'objet d'un classement systématique par domaine d'emploi pour lequel 17 grands secteurs terminologiques ont été retenus. Intégrée au Rapport de synthèse, cette bibliographie thématique apparaît dans la section — Analyse de l'activité terminologique québécoise et détermination des besoins terminologiques.

### **Ce qu'il reste à faire : les secteurs terminologiques lacunaires**

Pour déterminer les secteurs terminologiques lacunaires, nous avons interrogé 26 spécialistes ou gestionnaires de la francisation des entreprises appartenant aux divers secteurs d'activité économique et nous avons noté les lacunes terminologiques qu'ils signalaient. Ces lacunes peuvent être propres à leurs activités, donc spécifiques, ou être communes à un grand nombre d'entreprises, de tronc commun. Les synthèses de ces commentaires ont été intégrées au listage thématique de la bibliographie afin de bien faire ressortir le chemin parcouru et le travail à poursuivre.

L'importance des travaux de recherche et de mise à jour des données terminologiques d'un domaine dépend souvent de l'évolution et de la vitalité du secteur d'activité économique correspondant. Il est évident qu'un secteur statique ou en déclin commandera peu de néologismes alors que les domaines en pleine expansion requerront constamment quantité de désignations et de nouveaux termes.

Ainsi dans le secteur du transport ferroviaire, la terminologie française est à peu près établie, si

l'on excepte certains domaines très spécifiques, notamment le transport de matières dangereuses, la gestion de la qualité totale ou de la performance.

Si l'on tient compte du fait que beaucoup de travail a été accompli depuis 20 ans dans le secteur terminologique du transport ferroviaire, cette réalité coïncide certainement avec le déclin de ce mode de transport au Canada.

Par contre, les secteurs industriels des télécommunications, de l'informatique, de la robotique, de l'aéronautique, de la biotechnologie, qui sont en forte croissance, créent tous les jours de nouveaux besoins terminologiques qu'il faut satisfaire rapidement sous peine d'assister à l'anglicisation de ces langues techniques. Mise à jour permanente et enrichissement des terminologies sont donc de règle dans ces domaines de pointe où l'activité terminologique demeure importante.

---

## Structure des recherches terminologiques

---

Afin de déterminer les domaines lacunaires spécifiques et les domaines lacunaires de tronc commun, on distingue deux grands axes de recherches terminologiques :

### **Terminologie spécifique**

Les grandes entreprises qui sont en tête dans un domaine technique spécialisé et qui sont dotées de services linguistiques effectuent elles mêmes le traitement, la mise à jour et la diffusion des terminologies qui leur sont propres, par exemple :

BELL CANADA. *La télématique — Services vidéotex*, 1989.

HYDRO-QUÉBEC. *Vocabulaire illustré des lignes souterraines de transport et de distribution d'électricité, Fasc. 2, Construction et entretien*, 1988.

IBM CANADA. *Vocabulaire de la fabrication des circuits intégrés*, 1989.

### **Terminologie de tronc commun**

Ces terminologies sont généralement élaborées par un organisme gouvernemental en collaboration avec des spécialistes de l'entreprise, par une association professionnelle, par un regroupement sectoriel d'entreprises qui décident d'unir leurs efforts pour mettre à la disposition de leurs membres la terminologie dont ils ont besoin, par exemple :

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA GESTION DE LA PRODUCTION ET DES STOCKS. *Vocabulaire de la gestion de la production*, 1988.

BAUDOIN, Anne-Marie. *Vocabulaire de l'automobile*, Office de la langue française.

HÉROUX, Monique. *Vocabulaire de la robinetterie industrielle*, Office de la langue française.

SYLVAIN, Fernand. *Dictionnaire de la comptabilité, ICCA et Terminologie comptable*, Ordre des comptables agréés du Québec.

---

## Entretiens avec des spécialistes et des gestionnaires de la francisation des entreprises

---

<b>Nom</b>	Murielle ARSENAULT
<b>Titre</b>	Présidente
<b>Entreprise</b>	Traductions Murielle Arsenault Ltée
<b>Adresse</b>	560, boul. Henri-Bourassa Ouest, bureau 114 Montréal (Québec) H3L 1P4
<b>Téléphone</b>	(514) 332-9070
<b>Domaine d'activité</b>	Comptabilité, finance, gestion

Comptable agréée, Murielle Arsenault est aussi membre de la Société des traducteurs du Québec; comptant près de 20 ans d'expérience dans le domaine de la traduction en comptabilité et en gestion, elle est l'une des grandes spécialistes de la terminologie comptable au Québec.

Elle a notamment participé à l'élaboration des éditions de 1977 et de 1982 du *Dictionnaire de la comptabilité* du regretté Fernand Sylvain, qui ont été publiées par l'Institut canadien des comptables agréés et elle contribuera également à la 3<sup>e</sup> édition de l'ouvrage dont la nomenclature sera considérablement enrichie.

Murielle Arsenault a assuré la présidence du Comité de terminologie française de l'Ordre des comptables agréés de 1984 à 1986.

### Domaines lacunaires spécifiques

Dans son secteur d'activité, les domaines terminologiques qu'elle juge toujours lacunaires sont la comptabilité publique (comptabilité gouvernementale), la vérification comptable, le contrôle de gestion informatique, la comptabilité des régimes de retraite, l'évaluation des entreprises, la comptabilité de l'immobilier. Ces domaines feront l'objet d'importants ajouts dans la 3<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire de la comptabilité* qui est en préparation.

### Domaines lacunaires de tronc commun

Les domaines de tronc commun qu'elle juge lacunaires sont le droit commercial, les mathématiques financières, les nouveaux instruments financiers, la monétique, les valeurs

mobilières, la banque.

---

<b>Nom</b>	Nycole BÉLANGER
<b>Titre</b>	Directrice des Services linguistiques
<b>Entreprise</b>	Canadien National
<b>Adresse</b>	1060, rue University, bureau 1.177 Montréal (Québec) H3B 3A2
<b>Téléphone</b>	(514) 399-5438
<b>Domaine d'activité</b>	Transport ferroviaire

Depuis de nombreuses années au CN, Nycole Bélanger coordonne l'ensemble des services linguistiques de l'entreprise : terminologie, traduction et enseignement des langues (français et anglais).

En 1988, Nycole Bélanger est nommée présidente de l'Association des conseils en gestion linguistique (ACGL) qui regroupe plus de 100 gestionnaires de services linguistiques d'entreprises situées principalement au Québec, mais également en Ontario et au Nouveau-Brunswick. En septembre 1989, son mandat à la présidence de l'ACGL a été renouvelé.

Elle est aussi membre de la Commission de terminologie de l'Office de la langue française et du comité consultatif canadien CT 37 de l'ISO portant sur les principes et les méthodes de la terminologie.

Dans son secteur d'activité spécifique, elle estime que le fonds terminologique ferroviaire répond à la plupart des besoins fondamentaux, mais que l'évolution des technologies impose des mises à jour et des enrichissements constants.

### **Domaines lacunaires de tronc commun**

Nycole Bélanger mentionne que la terminologie du transport des matières dangereuses, qui intéresse maintenant un très grand nombre d'entreprises, demeure incomplète et que plusieurs travaux de recherche sur ces termes sont en cours parallèlement et sans coordination.

Nycole Bélanger cite également parmi les domaines lacunaires le vocabulaire de la gestion de la production, de la gestion du personnel (nouvelles terminologies de la rémunération, de



l'évaluation du rendement et des postes) et la terminologie de la performance.

---

<b>Nom</b>	Laurent BÉLISLE
<b>Titre</b>	Chef de service Francisation des PME et de l'Administration
<b>Organisme</b>	Office de la langue française
<b>Adresse</b>	Tour de la Bourse, 13 <sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H4Z IG8
<b>Téléphone</b>	(514) 873-7227
<b>Domaine d'activité</b>	Francisation des PME

Laurent Bélisle dirige depuis plusieurs années les activités liées à la francisation et à la certification des PME.

Les problèmes terminologiques de ces sociétés sont toujours très nombreux car, dans les PME, les ressources humaines ou financières qui peuvent être affectées aux activités linguistiques sont très réduites, voire inexistantes. En ce sens, le contexte diffère radicalement de celui de la grande entreprise qui a déjà consacré plusieurs années à la recherche de ses terminologies spécifiques et qui n'assure plus que leur mise à jour.

Les travaux terminologiques des grandes entreprises n'ont pas toujours fait l'objet de publications accessibles aux PME; ils sont le plus souvent conservés dans des fichiers privés ou dans des banques de données à l'usage exclusif de l'entreprise qui a conduit ces recherches.

Laurent Bélisle estime que, de façon générale, la majeure partie du vocabulaire technique nécessaire à la francisation des entreprises existe, mais que ces terminologies françaises ne sont pas toujours accessibles aux PME et qu'un important travail de vulgarisation et d'implantation reste à faire pour que ces termes français soient vraiment en usage dans l'ensemble des entreprises québécoises.

---

**Nom** Jean-Pierre BERNIER

**Titre** Directeur des Services linguistiques

**Entreprise** La compagnie d'assurance-vie La Confédération

**Adresse** 1981, avenue McGill College, bureau 1500  
Montréal (Québec) H3A 2S3

**Téléphone** (514) 288-4330, poste 244

**Domaine d'activité** Assurances collectives, finances

Jean-Pierre Bernier assure la direction des Services linguistiques de la compagnie d'assurance-vie La Confédération. Membre du conseil de l'Association des conseils en gestion linguistique (ACGL), il dirige le Comité des communications de cette association qui publie notamment le bulletin *Francigramme* auquel collaborent de nombreux terminologues et traducteurs également membres de l'ACGL.

Dans son secteur d'activité où beaucoup de travail a été accompli depuis 1970, Jean-Pierre Bernier estime que les nombreuses publications portant sur le vocabulaire des assurances, en particulier celles de l'OLF élaborées par Louis-Paul Béguin et Lucien Forgues ainsi que les travaux de Pierre Beaudry dans le domaine de l'IARD (incendie, accidents et risques divers), ont mis à la disposition des rédacteurs et des traducteurs une terminologie française bien acceptée par le milieu des assurances.

Parce que le secteur des assurances est relativement statique, seuls quelques nouveaux produits requerront des désignations néologiques comme les contrats de services administratifs ou les contrats à prime minimale.

### **Besoins terminologiques comblés**

En conclusion, Jean-Pierre Bernier juge que, de façon générale, les entreprises du domaine des assurances disposent de l'ensemble des termes français nécessaires à l'exercice de leurs activités.

---

**Nom** Michèle BERTRAND

**Titre** Traductrice

**Entreprise** Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross

**Adresse** 1, place Ville-Marie, 31<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3B 4T9

**Téléphone** (514) 393-5051

**Domaine d'activité** Comptabilité, gestion

Les besoins terminologiques de l'important cabinet de comptables agréés Charette, Fortier, Hawey/Touche Ross sont à peu près comblés par les multiples publications du domaine comptable et financier, notamment celles de l'Ordre des comptables agréés.

Ce cabinet diffuse de nombreux documents portant sur les normes comptables, la fiscalité, la gestion ou l'informatique qui sont d'excellente tenue et qui comportent toujours les termes techniques français appropriés.

#### **Domaines lacunaires de tronc commun**

Michèle Bertrand mentionne que l'informatique, omniprésente dans ce secteur, soulève fréquemment des interrogations linguistiques.

Dans les domaines connexes à la comptabilité, le secteur juridique, la terminologie du droit commercial surtout, celle de l'immobilier et des prêts hypothécaires demeurent lacunaires.

---

**Nom** Rachel BOUTIN-QUESNEL

**Titre** Terminologue

**Entreprise** Bombardier — Division Canadair

**Adresse** 1800, boul. Laurentien  
Montréal (Québec) H4R 1K2

**Téléphone** (514) 744-1511, poste 5491

## Construction aéronautique

### Domaine d'activité

Rachel Boutin-Quesnel a une longue expérience des recherches terminologiques; elle a d'abord travaillé à la Banque de terminologie de l'Université de Montréal, puis dans le secteur commercial pour les grands magasins La Baie et Eaton. Elle a finalement opté pour l'aéronautique.

Elle a participé à l'élaboration du *Vocabulaire systématique de la terminologie* (cahiers de l'OLF), paru en 1985. Rachel Boutin-Quesnel est également membre du comité consultatif canadien CT 37 de l'ISO.

Prêtée en 1977 par le gouvernement fédéral à la société Air Canada, elle a participé à la traduction des manuels de pilotage et s'est familiarisée avec les opérations aériennes. Depuis 1986, elle est terminologue chez Bombardier — Division Canadair où ses travaux portent principalement sur la construction aéronautique et l'organisation industrielle.

### Domaines lacunaires de tronc commun

Outre le génie aérospatial, les domaines terminologiques que Rachel Boutin Quesnel estime toujours lacunaires sont le génie mécanique, la gestion des approvisionnements, la gestion des matières, la gestion des magasins, le déroulement de la fabrication, l'organisation des ateliers, l'outillage.

Les activités de production ne sont pas propres à Bombardier — Division Canadair et intéressent l'ensemble des grandes entreprises de fabrication; aussi Rachel Boutin-Quesnel souhaite-t-elle une mise en commun des énergies pour l'élaboration et l'actualisation permanente des données terminologiques relatives au grand domaine de l'organisation industrielle.

---

<b>Nom</b>	Lise BRUNET
<b>Titre</b>	Terminologue
<b>Entreprise</b>	Domtar*
<b>Adresse</b>	395, boul. de Maisonneuve Ouest Montréal (Québec) H3A 1L6
<b>Téléphone</b>	(514) 848-5658

### **Domaine d'activité**

Terminologie chez Domtar pendant huit ans, Lise Brunet connaît bien le vocabulaire de la fabrication papetière. Avec sa collègue Catherine Bowman, elle a effectué de nombreuses recherches thématiques dans les domaines des pâtes et papiers, de l'emballage, des matériaux de construction et, au fil des ans, elles ont constitué des fichiers terminologiques qui satisfont en très grande partie les besoins spécifiques de l'entreprise.

---

\* À l'automne 1989, la société Domtar a mis à pied 500 employés parmi lesquels se trouvait Lise Brunet. [[retour au texte](#)]

---

Dans les secteurs de l'informatique et de la bureautique, les travaux d'IBM et les publications techniques françaises répondent à la majorité des questions qui concernent ces activités.

### **Domaines lacunaires de tronc commun**

Elle estime cependant que plusieurs domaines du tronc commun sont lacunaires : la terminologie de l'environnement, de l'entreposage et du transport des matières dangereuses, le vocabulaire de la santé et de la sécurité du travail, celui de la gestion des ressources humaines (formation, psychologie industrielle, etc.), de la gestion des approvisionnements, de la gestion de la production, de la gestion des stocks.

---

<b>Nom</b>	Solange CHALVIN
<b>Titre</b>	Directrice Direction de la francisation
<b>Organisme</b>	Office de la langue française
<b>Adresse</b>	Tour de la Bourse, 13 <sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H4Z 1G8
<b>Téléphone</b>	(514) 873-6571

## Francisation des entreprises

### Domaine d'activité

Antérieurement à la Direction des bureaux régionaux de l'OLF où elle coordonnait plusieurs activités linguistiques, Solange Chalvin assure maintenant la direction de la francisation de l'ensemble des entreprises du Québec et des organismes de l'Administration.

À son avis, la plupart des diverses terminologies nécessaires à la francisation de la langue du travail au Québec existent, mais elles ne sont pas toujours à la portée des travailleurs ou ne sont pas encore implantées.

Solange Chalvin ne décèle pas de grands secteurs terminologiques lacunaires et oriente plutôt les activités de sa direction dans le sens de la vulgarisation et de l'adaptation des données terminologiques à la culture de l'entreprise en vue de favoriser l'implantation des termes français non seulement dans la documentation écrite, mais également dans la langue courante des divers milieux de travail.

---

<b>Nom</b>	M <sup>c</sup> Antoni DANDONNEAU
<b>Titre</b>	Chef du Service de conseil juridique
<b>Organisme</b>	Commission des valeurs mobilières du Québec
<b>Adresse</b>	Tour de la Bourse, 17 <sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H4Z 1G3
<b>Téléphone</b>	(514) 873-5326 1-800-361-5072
<b>Domaine d'activité</b>	Réglementation des marchés financiers, des valeurs mobilières.

Spécialiste de la langue du droit, Antoni Dandonneau a travaillé plusieurs années à l'OLF à titre de terminologue responsable du vocabulaire juridique; il a publié de nombreux articles et plusieurs chroniques portant principalement sur le droit commercial.

Antoni Dandonneau a notamment participé à l'élaboration du *Dictionnaire de droit privé* (1985) dont les travaux étaient présidés par M<sup>e</sup> Paul-A. Crépeau ainsi qu'à la 2<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire de la comptabilité* de Fernand Sylvain en ce qui a trait aux termes juridiques.

M<sup>c</sup> Dandonneau a travaillé très activement à la refonte de la *Loi sur les valeurs mobilières*, adoptée par le gouvernement du Québec il y a quelques années déjà. A cette occasion, il a

proposé une nouvelle terminologie française des valeurs mobilières que l'on a implantée avec succès. Il est intéressant de noter que les prospectus qui sont maintenant déposés à la Commission ont intégré la nouvelle terminologie des valeurs mobilières et de la comptabilité.

Antoni Dandonneau est aujourd'hui conseiller juridique auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec; à ce titre, il participe à l'élaboration de la réglementation des valeurs mobilières.

### **Domaines lacunaires spécifiques**

Il estime que de nombreux domaines du secteur juridique demeurent lacunaires. Le droit commercial et le droit des sociétés, qui sont d'inspiration anglaise, posent de nombreux problèmes terminologiques; la procédure civile, qui a subi l'influence du droit anglais, comporte un certain nombre d'expressions bizarres souvent calquées sur l'anglais. Il signale des difficultés quant à la terminologie relative aux offres publiques d'achat (OPA), aux fusions, aux acquisitions, à la mainmise des sociétés.

### **Domaines lacunaires de tronc commun**

Antoni Dandonneau mentionne également que des recherches devraient être entreprises sur le vocabulaire boursier ou financier, le vocabulaire de la gestion de portefeuille, de l'analyse financière, des statistiques financières, des nouveaux produits financiers. Il souligne également que le vocabulaire de la fiscalité devra être revu en raison de la réforme fiscale.

---

<b>Nom</b>	Estelle DUVAL
<b>Titre</b>	Chef du Service de traduction
<b>Entreprise</b>	Merck Frosst Canada inc.
<b>Adresse</b>	16 711, route Transcanadienne Kirkland (Québec) H9H 3L1
<b>Téléphone</b>	(514) 695-7920, poste 3358
<b>Domaine d'activité</b>	Industrie pharmaceutique

Estelle Duval assure la direction du Service de traduction de Merck Frosst Canada inc. depuis de nombreuses années. Elle a récemment été nommée présidente du Groupe traduction, Section

60 sociétés du domaine médico pharmaceutique. Ce groupe a depuis peu constitué un comité de terminologie — animé par Marie Préfontaine des Laboratoires Ayerst à Montréal et Johanne Brisson de Hoffmann-La Roche à Toronto — auquel participeront les services linguistiques des sociétés membres.

Dans un domaine de pointe comme celui des produits pharmaceutiques et en dépit d'une vive concurrence, Estelle Duval souhaite rallier les entreprises de ce secteur dans le but de mettre au point des recueils terminologiques de très haute tenue qui serviraient de référence et de norme, et qui favoriseraient l'harmonisation de ce vocabulaire spécialisé.

---

<b>Nom</b>	Jean-Claude GAUMOND
<b>Titre</b>	Chef de la division des linguistes-conseils Direction des programmes de francisation
<b>Organisme</b>	Office de la langue française
<b>Adresse</b>	Tour de la Bourse, 1 <sup>re</sup> étage Montréal (Québec) H4Z 1G8
<b>Téléphone</b>	(514) 873-8269
<b>Domaine d'activité</b>	Francisation des entreprises

Chef de la division des linguistes-conseils à la Direction des programmes de francisation de l'Office de la langue française, Jean-Claude Gaumond travaille à l'élaboration et à l'implantation des terminologies françaises depuis de nombreuses années.

Coordonnant les activités des linguistes-conseils chargés de visiter et d'assister les entreprises dans leur processus de francisation, Jean-Claude Gaumond connaît bien la culture des entreprises et les besoins terminologiques qui leur sont propres. Ayant lui-même animé plusieurs comités interentreprises, il est sensibilisé aux problèmes liés à l'implantation des termes techniques ou scientifiques français.

Dans une optique de vulgarisation des données terminologiques, Jean-Claude Gaumond travaille actuellement à la redéfinition des supports et des outils d'implantation : son équipe a mis au point des affiches intégrant des microlexiques de base dans les domaines du vêtement et de la fabrication industrielle.

#### **Domaines lacunaires de tronc commun**



De l'avis de Jean-Claude Gaumont, les principaux domaines terminologiques qui demeurent lacunaires ont trait principalement à la fabrication industrielle. Il cite notamment les désignations des pièces destinées aux diverses machines de l'entreprise (magasin de pièces), le vocabulaire de la manutention qui concerne toutes les entreprises, le vocabulaire de l'électricité industrielle, de la plomberie industrielle (robinetterie, pompes, tuyauterie), le vocabulaire de l'emballage, du conditionnement et le vocabulaire du bâtiment.

---

<b>Nom</b>	Lucie GAUTHIER
<b>Titre</b>	Traductrice
<b>Entreprise</b>	Culinar
<b>Adresse</b>	2, Complexe Desjardins, bureau 2700 C.P. 32, succursale Desjardins Montréal (Québec) H5B 1B2
<b>Téléphone</b>	(514) 288-3101
<b>Domaine d'activité</b>	Alimentation

La société québécoise Culinar est une grande entreprise de fabrication et de commercialisation de produits alimentaires. Lucie Gauthier estime que la terminologie française de l'alimentation est bien établie et que l'ensemble des vocabulaires élaborés par l'Office de la langue française ou par le Secrétariat d'État répondent bien aux besoins des entreprises québécoises. Un simple travail de mise à jour des données doit être fait de façon permanente pour nommer les nouveaux produits ou les nouveaux ingrédients.

En ce qui a trait à la terminologie des procédés de fabrication d'origine japonaise pour la plupart et qui demeurent à la fine pointe de la technique, aucun lexique ne peut répertorier assez rapidement les termes utiles; cependant, il demeure possible de trouver le vocabulaire approprié dans les revues spécialisées françaises.

### **Besoins terminologiques comblés**

En conclusion, Lucie Gauthier est d'avis que, si l'on excepte la néologie qui est marginale, les entreprises du domaine de l'alimentation disposent de l'ensemble des termes français nécessaires à l'exercice de leurs activités.

---

<b>Nom</b>	Pierre JEANNOTTE
<b>Titre</b>	Coordonnateur des Services linguistiques
<b>Entreprise</b>	Johnson & Johnson
<b>Adresse</b>	2155, boul. Pie IX Montréal (Québec) H1V 2E4
<b>Téléphone</b>	(514) 251-5549
<b>Domaine d'activité</b>	Fabrication de produits hygiénique

Pierre Jeannotte est coordonnateur des Services linguistiques de Johnson & Johnson, grande entreprise de fabrication et de commercialisation de produits destinés aux soins d'hygiène et de santé.

Forts d'une longue expérience, les Services linguistiques de l'entreprise disposent de la majorité des termes français de leurs spécialités.

#### **Domaines lacunaires spécifiques**

Pierre Jeannotte souligne des lacunes dans le domaine de la dentisterie.

#### **Domaines lacunaires de tronc commun**

Il mentionne des lacunes dans le vocabulaire de la publicité et de la commercialisation ainsi que dans le domaine du conditionnement et de l'emballage.

La publication d'un vocabulaire illustré du conditionnement et de l'emballage sur lequel s'entendraient l'ensemble des entreprises du secteur des produits pharmaceutiques, hygiéniques et médicaux serait vivement souhaité.

---

<b>Nom</b>	Jean-François JOLY
------------	--------------------

<b>Titre</b>	Directeur de la traduction et de la terminologie
<b>Organisme</b>	Ordre des comptables agréés du Québec
<b>Adresse</b>	680, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3A 2S3
<b>Téléphone</b>	(514) 288-3256
<b>Domaine d'activité</b>	Comptabilité, finance et disciplines connexes

Jean-François Joly est directeur de la traduction et de la terminologie à l'Ordre des comptables agréés du Québec depuis 12 ans. À ce titre, il coordonne l'ensemble des activités linguistiques conduites par cet important ordre professionnel : rédaction et traduction des normes comptables du *Manuel de l'institut canadien des comptables agréés* (ICCA), publication des bulletins du Comité de terminologie française, pour ne citer que celles-ci.

Jean-François Joly assurera désormais la direction des travaux de mise à jour du *Dictionnaire de la comptabilité* de Fernand Sylvain (3<sup>e</sup> édition révisée et augmentée) dont la parution est prévue pour 1992.

Toujours actif à la Société des traducteurs du Québec, il en a été le président de 1982 à 1985. Membre du Conseil de la Fédération internationale des traducteurs, il assura également la présidence du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada de 1985 à 1986.

Au cours des deux dernières décennies, le vocabulaire comptable a subi une évolution tout à fait remarquable au Québec et constitue certainement un modèle de conception, de diffusion et d'implantation d'une langue technique.

Afin de s'en convaincre, on consultera les divers documents administratifs, les analyses financières, les rapports annuels des entreprises pour constater une amélioration très marquée de la langue comptable québécoise. Cette situation résulte des efforts considérables, ininterrompus et concertés de l'Ordre des comptables agréés du Québec et de certains spécialistes du domaine.

Pour Jean-François Joly, les recherches terminologiques sont loin d'être terminées; dans le contexte de la mondialisation des activités comptables, l'établissement de petits réseaux internationaux de spécialistes est essentiel à l'harmonisation et à l'implantation des nouvelles terminologies.

### **Domaines lacunaires spécifiques**

Les domaines lacunaires feront l'objet de recherches en vue de la 3<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire de la comptabilité* dont la nomenclature serait augmentée de 25 % environ; ces travaux porteront notamment sur la terminologie des instruments financiers, de la vérification (y compris la vérification informatique), sur le vocabulaire de la comptabilité publique (comptabilité gouvernementale), de l'évaluation d'entreprises, sur les termes fiscaux et sur la terminologie de la

comptabilité de la pollution.

### **Domaines lacunaires de tronc commun**

A l'instar de plusieurs collègues, Jean-François Joly souligne les nombreuses difficultés liées à la traduction des termes rattachés au droit commercial, à la *common law* notamment, et souhaiterait la publication d'un dictionnaire général du droit. Il mentionne également des lacunes terminologiques dans les domaines de la bourse, de la banque, de l'informatique, de la bureautique et de la gestion.

---

<b>Nom</b>	Nada KERPAN
<b>Titre</b>	Directrice du Centre de terminologie et de documentation aux Services linguistiques
<b>Entreprise</b>	Bell Canada
<b>Adresse</b>	700, rue de LaGauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4L1
<b>Téléphone</b>	(514) 870-3401
<b>Domaine d'activité</b>	Télécommunications

Nada Kerpan est l'une des figures dominantes de la terminologie et de la traduction au Québec. Elle travaille depuis 23 ans aux Services linguistiques de Bell Canada, où elle mit sur pied le Centre de terminologie et de documentation. Elle est aussi membre du Comité de francisation de l'entreprise et a créé plusieurs comités interentreprises (au sein des sociétés parentes de Bell Canada : BCE, Recherches Bell-Northern, Northern Telecom).

En 1989, les Services linguistiques de Bell Canada auront traduit dix millions de mots! Ils auront reçu environ 7 000 consultations ponctuelles dont 65 % de nature terminologique et 35 % de nature linguistique. Fait à noter, 25 % de ces demandes proviennent de l'extérieur de l'entreprise, notamment de la part de leurs pigistes. Les Services linguistiques de Bell Canada sont les grands experts en matière de télécommunications et de télématique; aussi il est normal que les terminologues, les traducteurs s'adressent à eux pour obtenir des réponses à leurs questions dans ces domaines.

De nombreuses recherches thématiques ont été publiées sous la direction de Nada Kerpan. Citons notamment *La télématique — Services vidéotex* (1989) et *La bureautique intégrée* (1987) qui joueront certainement un rôle de tout premier plan dans l'harmonisation et l'implantation de ces terminologies.

Par ailleurs, de nombreux travaux terminologiques, conçus pour répondre aux besoins spécifiques de l'entreprise (terminologie destinée aux documents de gestion ou d'exploitation), n'ont pas fait l'objet de publications.

Les Services linguistiques disposent d'un fichier de 130 000 termes qui devrait être automatisé sous peu et devenir l'élément central de la banque de données linguistiques de Bell Canada. Nada Kerpan est membre de la Commission de terminologie de l'OLF depuis sa création; membre du conseil de la Société des traducteurs du Québec de 1977 à 1979, présidente de 1979 à 1981, elle a participé à la création de la Section des terminologues de cet organisme. Elle fait partie du comité de rédaction de *Circuit*, organe de la STQ. Elle assurera en juin 1990 la présidence du deuxième congrès du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada. Nada Kerpan fait une distinction entre les terminologies spécifiques de l'entreprise et les terminologies de tronc commun. En général, les grandes entreprises spécialisées assurent elles-mêmes le traitement des vocabulaires spécifiques de leurs activités. Dans les domaines où les vocabulaires sont communs à plusieurs entreprises, elle souligne l'importance de l'harmonisation des terminologies et de la concertation des agents, facteurs clés qui seuls permettront l'implantation des termes français.

À cet égard, elle cite l'ensemble des travaux relatifs à la langue comptable et souhaite des « bibles » du type *Dictionnaire de la comptabilité* dans les domaines de la fabrication industrielle et de la gestion des ressources humaines.

#### **Domaines lacunaires de tronc commun**

Les domaines terminologiques qu'elle estime toujours lacunaires (soit par l'absence de termes, soit par le manque d'uniformisation ou de normalisation) sont le droit commercial, la gestion financière, les valeurs mobilières, les relations professionnelles.

Elle mentionne également des besoins importants dans les domaines de la fabrication industrielle : gestion des approvisionnements, gestion de la production, gestion des stocks, manutention, dans les domaines de la gestion immobilière, de la biotechnologie, du génie civil, du génie mécanique, de l'électricité, de l'électronique, de l'environnement, de l'informatique, de la bureautique, de l'automatisation.

---

<b>Nom</b>	Richard KROMP
<b>Titre</b>	Directeur des programmes linguistiques
<b>Entreprise</b>	IBM Canada
<b>Adresse</b>	5, place Ville-Marie, 6 <sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H3B 2G3
<b>Téléphone</b>	(514) 874-7282
<b>Domaine d'activité</b>	Informatique

Comptant 10 ans d'expérience chez IBM Canada, Richard Kromp est directeur de la terminologie et des programmes linguistiques. À ce titre, il coordonne l'ensemble des activités de terminologie, de documentation et d'enseignement des langues secondes de cette entreprise, leader dans le domaine de l'informatique.

Richard Kromp est également responsable de la francisation d'IBM Canada, la première grande entreprise d'informatique à obtenir son certificat permanent de francisation (7 octobre 1988). De plus, il assure la présidence de la Société des traducteurs du Québec depuis 1988.

Se donnant comme mission prioritaire de veiller à l'harmonisation du vocabulaire informatique français, l'équipe de Richard Kromp est particulièrement active : enrichissement permanent de la banque terminologique IBMOT (plus de 25 000 termes), publication d'un bulletin trimestriel *Termino* qui porte sur la terminologie de l'informatique, recherches thématiques (dernier titre paru : *Vocabulaire de la fabrication des circuits intégrés*, 1989) pour ne citer que les activités terminologiques.

La direction de la terminologie d'IBM Canada a acquis une telle compétence dans son secteur qu'IBM France a entrepris de sous-traiter à l'occasion l'élaboration et la mise à jour de ses terminologies à IBM Canada.

#### **Domaines lacunaires spécifiques**

Dans le domaine de l'informatique, les besoins les plus urgents signalés par Richard Kromp ont trait à la terminologie des réseaux locaux, de l'infographie, de la télématique, de l'intelligence artificielle (systèmes-experts), de l'automatisation de la production (productique) et de la micro-édition (éditique).

#### **Domaines lacunaires de tronc commun**

Les autres domaines qu'il estime lacunaires sont la fabrication industrielle, l'ingénierie électronique, le génie chimique, la robotique, le courtage et les valeurs mobilières, les instruments financiers.

---

<b>Nom</b>	Françoise LAFONTAINE	Gigi VIDAL
<b>Titre</b>	Chef de service Édition et Communication écrite	Chef de service Terminologie et Diffusion
<b>Entreprise</b>	Hydro-Québec	
<b>Adresse</b>	75, boul. René-Lévesque Ouest, 14 <sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H2Z 1A4	
<b>Téléphone</b>	(514) 289-2795	
<b>Domaine d'activité</b>	Électrotechnique, électricité	

Active depuis fort longtemps dans le domaine de la rédaction et de la terminologie au sein de l'importante équipe d'Hydro-Québec, Françoise Lafontaine dirige maintenant un service responsable de la communication écrite et de l'édition des publications de l'entreprise. Ce service a notamment mis sur pied des sessions de formation à la rédaction de rapports afin d'accroître l'efficacité des communications de l'entreprise.

Gigi Vidal est responsable de la terminologie à Hydro-Québec depuis plus de 10 ans. Depuis mai 1988, elle dirige le Service de terminologie et diffusion qui a publié un très grand nombre de vocabulaires spécialisés de très haute tenue destinés à recenser la terminologie de base d'Hydro-Québec. À titre indicatif, viennent de paraître le *Vocabulaire de la fonction commerciale* (1989) qui vise à normaliser les termes les plus courants du domaine et le fascicule 2, *Construction et*

*entretien du Vocabulaire illustré des lignes souterraines de transport et de distribution d'électricité.* En outre, le service est à informatiser son fichier terminologique.

Hydro-Québec a une longue tradition d'excellence dans les domaines de sa spécialité; en effet, la société d'État a été l'une des premières à conduire des recherches thématiques pour exercer en français toutes ses activités.

Dans le domaine terminologique de l'électricité, la société Hydro-Québec a fait un immense effort de recherche; depuis longtemps, elle échange des informations avec sa cousine française, l'Électricité de France (ÉDF) et s'est constitué un centre de documentation remarquable. La société a publié un nombre considérable d'ouvrages terminologiques qui recensent l'ensemble des termes français nécessaires à l'exercice de ses activités. Elle disposera sous peu de sa banque de terminologie, la BTHQ avec au départ plus de 15 000 fiches spécialisées.

#### **Domaines lacunaires de tronc commun**

Françoise Lafontaine et Gigi Vidal estiment toujours lacunaires les domaines suivants : le vocabulaire juridique, les organigrammes et les désignations de fonctions, la planification générale, l'ergonomie, les conventions collectives, la bureautique, la pollution, la gestion des déchets, le transport et l'entreposage des matières dangereuses, l'environnement, la quincaillerie électrique, la télécommande des appareils, le chauffage et l'appareillage électrique.

---

<b>Nom</b>	Joëlle LAFOSSE-MARIN
<b>Titre</b>	Chef du Service de traduction
<b>Entreprise</b>	Banque de Montréal
<b>Adresse</b>	129, rue Saint-Jacques, 7 <sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H2Y 1L6
<b>Téléphone</b>	(514) 877-1868
<b>Domaine d'activité</b>	Banque et finance

Joëlle Lafosse-Marin travaille au Service de traduction de la Banque de Montréal depuis 1979. Au cours de ces années, avec ses collègues, elle a créé et enrichi un important fichier terminologique qui comprend aujourd'hui plus de 30 000 fiches spécialisées.

De 1979 à 1983, deux terminologues à temps plein ont dépouillé la documentation bancaire et constitué progressivement un vocabulaire général de la banque, de la finance et de la gestion. Par la suite, le fichier a été mis à jour et augmenté de façon constante.

#### **Besoins terminologiques comblés**

Aujourd'hui, Joëlle Lafosse-Marin estime que ce fichier répond à la majorité des problèmes terminologiques de l'entreprise. Elle cite certaines activités très spécialisées, et par le fait même marginales, qui pourraient requérir de nouveaux termes, par exemple le financement international qui s'effectue principalement à Londres et à New York.

Pour ce qui est des termes relatifs à l'informatique, à la bureautique, aux télécommunications, Joëlle Lafosse-Marin s'adresse aux entreprises spécialisées qui fournissent ces services pour obtenir la terminologie française de ces domaines.

---

**Nom** Céline LAMOUREUX-PEIKA  
**Titre** Traductrice principale et réviseure  
**Entreprise** Air Canada  
**Adresse** Place Air Canada  
500, boul. René Lévesque Ouest, 22<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1X5  
**Téléphone** (514) 879-7142  
**Domaine d'activité** Transport aérien et aéronautique

Depuis de nombreuses années à la société canadienne de transport aérien, Céline Lamoureux-Peika connaît bien les diverses terminologies du transport aérien et de l'aéronautique. Comme la majorité des services linguistiques des grandes entreprises, ceux d'Air Canada ont constitué, au fil des ans, un fichier de données terminologiques qui répond aujourd'hui à la plupart des besoins du transporteur. Ce fichier est en cours de saisie sur le logiciel Édibase, dans le cadre de l'informatisation des Services linguistiques d'Air Canada.

**Domaines lacunaires de tronc commun**

Outre l'aéronautique qui est en constante évolution et requiert toujours des néologismes, les domaines terminologiques jugés encore lacunaires par Céline Lamoureux-Peika et sa collègue Hélène Michon, terminologue principale, sont le tourisme, plus précisément l'infrastructure touristique, l'hôtellerie et la restauration, la commercialisation et la gestion, la manutention, l'environnement ainsi que les domaines de pointe tels que l'avionique, le génie mécanique, l'énergie nucléaire.

---

**Nom** Alain MORISSETTE  
**Titre** Directeur des Services linguistiques  
**Entreprise** Téléglobe Canada  
**Adresse** 680, rue Sherbrooke Ouest, 13<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 2S4  
**Téléphone** (514) 289-7457  
**Domaine d'activité** Télécommunications

Outre la terminologie très spécialisée des télécommunications à laquelle Alain Morissette a affecté deux terminologues à temps plein, les vocabulaires spécialisés du droit commercial, de l'informatique et de la bureautique occupent principalement les Services linguistiques de Téléglobe Canada.

**Domaines lacunaires spécifiques**



Les contrats d'exploitation des câbles sous-marins qui résultent d'ententes internationales (Union internationale des télécommunications) posent des problèmes de traduction très complexes qui sont propres à l'entreprise.

**Domaines lacunaires de tronc commun**

Si Alain Morissette estime que la Terminologie française de la gestion, de la comptabilité sont à peu près établies, il souhaite vivement un dictionnaire général de l'informatique (bureautique, réseaux locaux, télématique, etc.) qui recueillerait l'adhésion de tous comme le *Dictionnaire de la comptabilité* l'a fait dans le secteur comptable et financier.

---

<b>Nom</b>	Michelle RIOPEL
<b>Titre</b>	Chef des Services linguistiques et de la francisation
<b>Entreprise</b>	Bombardier — Division Canadair
<b>Adresse</b>	1800, boul. Laurentien Montréal (Québec) H4R 1K2
<b>Téléphone</b>	(514) 744-1511, poste 6088
<b>Domaine d'activité</b>	Construction aéronautique

Michelle Riopelle est chef des Services linguistiques et de la francisation chez Bombardier — Division Canadair depuis plus de 10 ans. Au fil des ans, l'entreprise a accompli un travail important de recherches terminologiques et de traduction qui lui permet aujourd'hui de répondre adéquatement à la majorité des demandes acheminées à ses services linguistiques.

Cependant un domaine de pointe comme celui de la construction aéronautique évolue rapidement et la mise à jour des données linguistiques doit être permanente. S'il y a d'autres grandes entreprises québécoises dont les activités sont reliées au domaine aérospatial, la société Bombardier — Division Canadair est le seul constructeur aéronautique du Québec; elle emploie donc une terminologie technique qui lui est propre.

**Domaines lacunaires de tronc commun**

Les termes dont l'entreprise a besoin pour exercer ses activités en français s'articulent autour de deux grands thèmes : la construction aéronautique qui regroupe notamment l'usinage, le génie mécanique, l'avionique, l'électronique, l'électricité et la gestion de la production qui englobe la planification des besoins matières, la gestion des approvisionnements, l'organisation administrative, les méthodes, la programmation directrice de la production et la gestion des stocks.

---

<b>Nom</b>	Bernard SALVAIL
<b>Titre</b>	Chef du Service de la diffusion linguistique et terminologique
<b>Organisme</b>	Office de la langue française

<b>Adresse</b>	800, Tour de la Bourse, 15 <sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H4Z 1G8
<b>Téléphone</b>	(514) 873-7730
<b>Domaine d'activité</b>	Traitement des consultations linguistiques et terminologiques des régions de Montréal et de Québec.

Bernard Salvail assure la direction de la Division des consultations de l'OLF depuis de nombreuses années. Ce service reçoit annuellement plus de 80 000 consultations qui proviennent des entreprises, des organismes de l'Administration, du milieu de l'enseignement, de la presse et du grand public.

Les renseignements demandés sont de nature linguistique (anglicismes, grammaire, orthographe, typographie et phraséologie) à près de 50% et de nature terminologique à 36 % environ : ainsi, au cours du dernier exercice, la Division des consultations a traité approximativement 27 000 demandes qui avaient trait à diverses terminologies.

À ce poste d'observation stratégique de la demande des usagers du Québec, Bernard Salvail est en mesure de repérer les principales lacunes terminologiques susceptibles de desservir la francisation des entreprises.

#### **Domaines lacunaires spécifiques**

Les domaines terminologiques lacunaires qu'il signale, en collaboration avec son équipe, sont la monétique, la gestion des stocks, la biochimie, l'agriculture et le jardinage, le génie mécanique (pièces de machines outils), l'immobilier (notamment les immeubles en hauteur), les ascenseurs, l'hydraulique, la gestion et le recyclage des déchets ménagers et industriels, l'environnement, les pièces de poids lourd et la carrosserie, les dispositifs de sécurité, la toxicomanie, les médecines douces, la sociologie urbaine, la psychologie, les produits de beauté, la confiserie, la pâtisserie, les fruits et légumes exotiques.

<b>Nom</b>	Danielle VERRIER
<b>Titre</b>	Directrice des Services linguistiques
<b>Entreprise</b>	Macleon Hunter
<b>Adresse</b>	1001, boul. de Maisonneuve Ouest, 10 <sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H3A 3E1
<b>Téléphone</b>	(514) 845-5141
<b>Domaine d'activité</b>	Édition

Depuis plus de 10 ans dans le domaine de l'édition chez Maclean Hunter, Danielle Verrier travaille inlassablement à l'établissement d'un vocabulaire de l'imprimerie et de l'édition auquel participeraient un grand nombre d'imprimeurs et d'éditeurs du Québec.

Pendant plusieurs années, elle a contribué très activement aux travaux du comité interentreprises de l'imprimerie et de l'édition qui regroupait 26 entreprises du secteur. Présidente de ce comité, Danielle Verrier a participé à une mission terminologique en France auprès d'entreprises du domaine pour recueillir les termes français de la spécialité.

### **Domaines lacunaires spécifiques**

Les nombreux imprimeurs et éditeurs qui avaient manifesté leur bonne volonté en consacrant plusieurs heures à ces travaux et leur vif intérêt à implanter la terminologie française dans leur entreprise déplorent toujours l'absence d'une publication qui répondrait véritablement à leurs besoins, notamment en ce qui a trait à l'impression du texte et à la préparation de l'ouvrage imprimé.

### **Domaines lacunaires de tronc commun**

Danielle Verrier mentionne également que la publicité, la commercialisation le publipostage sont encore des domaines lacunaires.

---

<b>Nom</b>	Josée VIDAL
<b>Titre</b>	Traductrice
<b>Entreprise</b>	Groupe pharmaceutique Bristol-Myers
<b>Adresse</b>	C.P. 6313, succursale J Ottawa (Ontario) K2A 3YA
<b>Téléphone</b>	(514) 596-5850
<b>Domaine d'activité</b>	Produits médico-pharmaceutiques et médico-hospitaliers

Josée Vidal est traductrice au Service de traduction du Groupe pharmaceutique Bristol-Myers. L'entreprise participe aux travaux du Comité de terminologie de l'Association canadienne de l'industrie du médicament (ACIM).

### **Domaines lacunaires spécifiques**

Les recherches thématiques de Bristol-Myers s'effectuent principalement dans le domaine pharmacologique et dans le domaine médical qui sont spécifiques aux entreprises pharmaceutiques.

### **Domaines lacunaires de tronc commun**

Josée Vidal signale aussi des besoins terminologiques de tronc commun: gestion des ventes, commercialisation, gestion des ressources humaines, fabrication industrielle. Une terminologie harmonisée du conditionnement (emballages, contenants, bouchons, etc.) serait vivement souhaitée.

## Bilan de l'activité terminologique québécoise (1970-1989)

---

Le foisonnement de l'activité terminologique des 20 dernières années au Québec est remarquable. Il suffit de parcourir la synthèse bibliographique qui répertorie les publications terminologiques destinées à la francisation des entreprises québécoises pour prendre conscience de l'immense effort consenti par les divers agents depuis 1970 : grandes entreprises, PME, organismes professionnels, associations sectorielles, maisons d'enseignement, organismes gouvernementaux, Administration.

Pour prendre le pouls de l'activité terminologique actuelle, nous avons interrogé des acteurs de premier plan du domaine; ceux-ci nous ont exposé leur point de vue sur la question et nous ont fait part de leurs projets ainsi que de leurs souhaits.

L'examen de la synthèse bibliographique et l'analyse des témoignages des divers spécialistes et gestionnaires de la francisation des entreprises mettent en lumière les principaux domaines terminologiques lacunaires.

### 1970-1980

Principalement orchestrés par l'Office de la langue française de 1970 à 1980, les travaux terminologiques ont touché la majorité des grands secteurs d'activité économique en vue de répondre aux besoins les plus pressants des travailleurs québécois.

Sous la direction de Jean-Claude Corbeil, l'organisme gouvernemental a mis au point et diffusé une méthodologie très rigoureuse de la recherche terminologique qui orientera désormais la plupart des publications aussi bien du secteur public que du secteur privé.

En effet, les services linguistiques des grandes entreprises, des organismes ont harmonisé leurs méthodes de travail avec celles de l'OLF et ont recruté des terminologues, des traducteurs très bien formés. Parallèlement, la Société des traducteurs du Québec, qui regroupe également des terminologues, a instauré des critères très stricts pour l'agrément de ses membres. Toutes ces actions concertées ont eu pour résultat un accroissement marqué de la qualité des travaux de terminologie, de rédaction et de traduction.

Les terminologies de tronc commun se sont implantées avec succès et les usagers des vocabulaires spécialisés ont pris conscience de la nécessité d'une harmonisation linguistique fondée sur la pertinence et la qualité des termes proposés.

### 1980-1989

De 1980 à 1989, l'activité terminologique a essaimé dans l'entreprise où elle a été principalement prise en compte par ses utilisateurs directs. Au fur et à mesure des demandes exprimées, les services linguistiques des grandes entreprises ont bâti et enrichi des fichiers terminologiques qui répondent aujourd'hui à la majorité de leurs besoins.

Des regroupements sectoriels ont permis la mise en commun des efforts et ont favorisé l'harmonisation et l'implantation des divers vocabulaires spécialisés.

L'analyse de la bibliographie et les témoignages des spécialistes des services linguistiques révèlent une diminution marquée du volume de publications terminologiques de l'OLF au cours de la dernière décennie. Ce recul, qui ne résulte pas d'un désengagement de l'organisme, découle principalement des importantes compressions budgétaires imposées à l'OLF de 1980 à 1989; au cours de cette période, l'effectif d'ordre terminologique a été réduit de moitié. Ne disposant pas de ressources illimitées, l'OLF a décidé d'affecter les deux tiers de ses terminologues à l'épuration et à l'exploitation de sa Banque de terminologie ou au Service des consultations.

L'importante production terminologique de la première décennie n'a pu recevoir tout le suivi requis pour assurer son efficacité et son actualisation. Certains des vocabulaires spécialisés élaborés par l'organisme 10 ans plus tôt sont devenus partiellement désuets parce qu'ils ont fait l'objet de simples réimpressions sans aucune mise à jour. Plusieurs éditions provisoires n'ont jamais donné lieu à des éditions définitives. Par contre, l'OLF diffuse désormais des publications d'orientation « grand public » : guides, carnets, affiches, microlexiques.

Au cours de la même période, le Secrétariat d'État devint particulièrement productif en affectant des ressources humaines, techniques et financières importantes pour combler les besoins des entreprises québécoises qui appartiennent aux secteurs d'activité de compétence fédérale.

## 1990

Bien sûr, il reste fort à faire pour mettre à la disposition des travailleurs tous les termes dont ils ont et auront besoin pour exercer leurs activités en français.

Dans les petites ou les moyennes entreprises qui ne sont pas dotées de services linguistiques et qui n'ont pas accès aux fichiers privés des grandes entreprises, dans certains secteurs d'activité économique plus vulnérables, le textile par exemple, où les effectifs sont fortement allophones, où la motivation et la concertation sont absentes, le travail est loin d'être terminé.

Il en est ainsi des domaines de pointe tels que la construction aéronautique, l'informatique, l'industrie pharmaceutique et biotechnologique où les techniques d'origine principalement américaine évoluent très vite, où un flot continu de produits innovateurs, de nouvelles composantes, de normes très complexes requièrent d'urgence des désignations appropriées sous peine d'assister à l'anglicisation irréversible de ces domaines.

Dans ce contexte, il importe de regrouper les énergies afin de maximiser les résultats, de constituer des équipes de travail réunissant praticiens et chercheurs qui accepteront de partager les fruits de leurs recherches, qui se mettront d'accord sur une terminologie uniforme et qui prendront les moyens nécessaires à son implantation ainsi qu'à sa mise à jour permanente.

L'établissement de vocabulaires généraux intéressant un grand nombre d'entreprises (tronc commun industriel et tronc commun de gestion) doit se poursuivre avec la collaboration du milieu concerné : il importe de maintenir un contact direct et actif des chercheurs avec les futurs utilisateurs de ces terminologies.

En effet, les termes se spécialisent, les notions deviennent plus complexes, l'évolution s'accélère de telle sorte que seules des équipes issues de l'entreprise ou d'un regroupement sectoriel,

composées de spécialistes de la langue aussi bien que de la technique arriveront à cerner la notion et à proposer assez rapidement les termes appropriés.

Après 20 ans d'une active mobilisation, tant du secteur privé que du secteur public, il est possible d'affirmer que, règle générale, les grandes entreprises qui n'appartiennent pas à des secteurs caractérisés par une forte évolution technique ou par une croissance très marquée disposent de la majorité des termes français requis par leurs activités ou traitent les nouvelles données terminologiques au fur et à mesure de leurs besoins.

Fait à noter, ce constat ne reflète aucunement la situation des PME qui ne disposent pas des mêmes ressources ni des mêmes réseaux que les grandes entreprises. En effet, les témoignages recueillis auprès de terminologues, traducteurs et gestionnaires ne traduisent que le contexte des grandes entreprises.

Par ailleurs, les entreprises qui appartiennent aux domaines de pointe doivent poursuivre leurs efforts pour nommer en français les nouveaux produits qui naissent quotidiennement. Les sociétés dotées d'excellents services linguistiques possèdent les ressources humaines, documentaires et financières qui leur permettent de mener à bien leurs recherches. Malheureusement, ce n'est pas le cas de toutes les entreprises rattachées à ces secteurs hautement concurrentiels.

Des réseaux de communication efficaces se sont établis entre les terminologues et les traducteurs des services linguistiques qui peuvent ainsi limiter leurs travaux à l'activité précise de leur entreprise et bénéficier du savoir faire des autres services dans les spécialités qui leur sont propres.

À titre d'exemple, une entreprise du domaine bancaire concentrera ses travaux de recherche sur le vocabulaire de la banque et de la finance. Étant utilisatrice d'informatique, de télématique, l'entreprise bancaire consultera les promoteurs de ces services pour obtenir les termes de ces domaines. Les fournisseurs de biens ou de services deviennent ainsi des agents privilégiés de la diffusion et de l'uniformisation de leurs terminologies.

Dans le milieu spécialisé de la terminologie et de la gestion linguistique, l'activité fébrile de la première décennie a fait place à la maturité et à la sagesse. Un large consensus s'est établi autour de deux grands thèmes : la **concertation** et l'**harmonisation**.

La concertation requiert des réseaux permanents d'information, le regroupement des efforts en vue d'une maximisation des résultats. L'harmonisation nationale et internationale des vocabulaires spécialisés, qui est impérative, repose sur la qualité des recherches terminologiques et sur la volonté des groupes intéressés d'utiliser une terminologie uniforme qui assurera efficacement la communication.

## Conclusion

---

- Dans quelques secteurs terminologiques, les besoins sont comblés et seule la mise à jour des données est nécessaire.
- Dans les domaines fortement évolutifs, la recherche terminologique, qui est prise en compte par l'entreprise productrice, est encore en pleine ébullition.
- Dans certains domaines terminologiques de tronc commun, des regroupement sectoriels se créent, les énergies sont mises en commun, des critères d'excellence sont adoptés et l'harmonisation nationale et internationale des vocabulaires spécialisés est vivement recherchée.
- Cependant plusieurs lacunes terminologiques de tronc commun ont été signalées par les spécialistes; il serait utile de poursuivre ces recherches, surtout lorsqu'elles concernent un grand nombre d'entreprises qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour conduire ces travaux.

À la veille de 1990, si beaucoup de chemin a été parcouru depuis 20 ans par les divers agents du milieu québécois, il reste encore fort à faire pour mettre à la disposition de toutes les entreprises les termes nécessaires à leur francisation.

---

Source : VILLERS, Marie-Éva de (1990), *Francisation des entreprises (1970-1989) : analyse de l'activité terminologique québécoise*, étude réalisée pour le Conseil de la langue française, Québec, Service des communications, Conseil de la langue française, 138 p. Version électronique : [www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubC162/C162-1.html](http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubC162/C162-1.html)